



LA NATION

N°11/9 OCTOBRE 2005

Le Bimensuel de la Guadeloupe en Mouvement

«QUE VIVE MAINTENANT LIBREMENT NOTRE NATION APRÈS DES SIÈCLES D'ÉTOUFFEMENT »



RENFORCER L'ÂME GUADELOUPÉENNE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL : La Guadeloupe a besoin de ses artistes.

L'ÉVÈNEMENT:Présentation de la loi de finances pour 2006.

LE DOSSIER:Jean-Paul Eluther critique la loi de finances 2006.

International: La réforme de l'ONU.

CULTURE : Présentation des écrivains Guadeloupéens (2).

SANTE ET TECHNOLOGIE : Victoire sur le cancer de l'utérus?

Pour recevoir gratuitement LA NATION, adressez nous votre courriel à : lanation@wanadoo.fr

NOTRE CITATION :

«Les politiques en activité se partagent en deux camps. Le premier rassemble ceux qui n'ont pas le pouvoir et veulent l'obtenir:ils multiplient les promesses et les échafaudages qui défient l'entendement. Dans l'autre camp figurent ceux qui ont le pouvoir et veulent le conserver:leur technique est celle de l'illusionniste. Pendant ce temps les problèmes et les insatisfactions se multiplient » (Jean-Paul Eluther).

ÉDITORIAL

LA GUADELOUPE A BESOIN DE SES ARTISTES.

Dans cette période difficile pour la communauté Guadeloupéenne où elle est attaquée de partout car sa présence évidemment gêne, l'activité de nos artistes est essentielle .En effet une nation existe, résiste et s'épanouit toujours grâce à ses artistes qui le plus souvent dans la plus totale incompréhension travaillent pour modeler l'âme collective et inventer le monde de demain. C'est pourquoi, nous attendons d'eux qu'ils participent à la résistance car nous sommes submergés de toute part de modèles, de sons, de formes et de principes en provenance de l'extérieur qui favorisent notre destruction. Produire guadeloupéen dans tous les domaines de l'art et plus généralement de la culture permettra à très court terme de préserver l'essentiel tout en montrant le chemin aux autres qui ne ressentent pas toujours les blessures provoquées par la domination et les atteintes à notre spiritualité. Produire de

la musique, de la peinture, du roman, de la poésie et de la sculpture est une exigence du moment. Produire de nouvelles modes et de nouveaux comportements est aussi une exigence du moment. Ce travail pédagogique permettra dans un premier temps de montrer à ceux de nos compatriotes qui sont sceptiques ou hésitants que l'authenticité guadeloupéenne est la clé permanente de notre vécu. Ensuite, quand ceux qui nous considèrent avec mépris verront la force de notre détermination à exister, alors, nous partirons nous aussi à la conquête du monde afin au minimum d'y apporter nos convictions et nos modèles qui en s'ajoutant à d'autres engendreront sans les assimilations du passé une culture mondiale partagée. C'est quand ce travail de résistance sera réalisé que notre processus d'épanouissement collectif et individuel va s'enclencher véritablement. La résistance a en effet pour vocation de mettre un terme au traumatisme engendré par notre histoire. Alors, artistes de la Guadeloupe, le pays a besoin de vous pour créer les conditions de sa renaissance. Prenez donc plumes, pinceaux, instruments de musiques et ordinateurs pour créer. Ainsi, vous indiquerez à notre communauté le chemin qu'il faut prendre quand on est Guadeloupéen. Vous indiquerez aussi qu'être guadeloupéen est noble, admirable et nécessaire.

J. CUVELIER

LA NATION

L'ÉVÈNEMENT

LA LOI DE FINANCES POUR 2006

Le gouvernement a présenté un projet de budget 2006, qui mise sur une accélération de la croissance économique en France et prévoit une réduction des déficits publics à 2,9% du PIB. Thierry Breton et le ministre délégué au Budget Jean-François Copé l'ont bâti

sur l'hypothèse d'une croissance du PIB français de 2,25% en 2006, alors que les économistes tablent en moyenne sur 1,8%. Le Gouvernement table aussi sur un euro à 1,23 dollar en moyenne en 2006 contre 1,26 en 2005 et sur un baril de pétrole stabilisé à 60 dollars. Le projet de loi de finances 2006, bâti pour la première fois selon une nouvelle répartition des crédits en missions et programmes et non plus ministère par ministère, prévoit un déficit budgétaire de 46,8 milliards d'euros, montant qui sera également celui du déficit budgétaire révisé pour 2005. L'Etat s'en tiendra à une croissance zéro en volume de ses dépenses, c'est-à-dire dont la progression sera limitée au taux de l'inflation prévisionnelle pour 2006 (1,8%). Pour ramener les déficits publics à 2,9% du PIB au lieu de 3% en 2005, le Gouvernement mise aussi sur la montée en charge de la réforme de l'assurance-maladie et la poursuite de la baisse du chômage, synonyme de réduction des allocations. La réforme de l'assurance-maladie devrait permettre de ramener la progression des dépenses de santé autour de 2% l'année prochaine en valeur. Le Gouvernement veut ramener le déficit de la Sécurité sociale à 8,9 milliards d'euros en 2006, a annoncé de son côté le ministre de la Santé Xavier Bertrand, qui présentait les grandes lignes du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Quant à l'emploi, c'est "la première des priorités", a réaffirmé Jean-François Copé, qui a assuré que "100% des marges de manoeuvre" dégagées par ce budget lui seraient consacrées. Le Gouvernement table sur la création nette de 155.000 emplois dans le secteur marchand non agricole en 2006, contre environ 65.000 en 2005. Bercy n'en a pas moins d'ores et déjà programmé la mise en réserve de 5,5 milliards d'euros (4,1 milliards nets) de crédits dès le 1er janvier 2006 pour faire face aux "aléas de gestion" et aux éventuelles dépenses imprévues. Le gouvernement prévoit de supprimer 5.100 postes de fonctionnaires en 2006.

Pour l'outre mer et la Guadeloupe, dans sa note de présentation, le Secrétaire d'état évalue à 11 milliards d'euros les dépenses publiques de l'Etat outre mer. Aucune indication n'est donnée sur la répartition de ces dépenses par territoire. La Guadeloupe dans la conception des Gouvernants n'existe pas : c'est l'outre mer qui existe. Dans ces dépenses publiques, les crédits directement gérés par le secrétariat à l'outre mer représentent 2,27 milliards en autorisations d'engagement et 1,9 milliards en crédits de paiement. Ils sont répartis en trois programmes : 20% pour l'intégration et valorisation de l'outre mer ; 22% pour les conditions de vie outre mer ; 58% pour l'emploi outre mer. Ce sont des objectifs cent fois annoncés avec de faibles résultats comme la lutte contre le chômage et aujourd'hui la lutte contre l'immigration clandestine sans aucune orientation pour mieux réguler tous les mouvements de population qui modifient notre sociologie. En somme, beaucoup de virtuel. Aucune indication

n'est donnée sur la répartition des autres crédits et notamment sur la part allouée aux collectivités territoriales. Pour le savoir les citoyens devront examiner d'autres missions. S'agissant des recettes rien, absolument rien: officiellement ce ministère ne s'en occupe pas. Encore une fois, il faut rechercher autre part pour savoir ce que les Guadeloupéens vont verser aux pouvoirs publics et déterminer ainsi le montant des transferts en direction de notre pays. A cet égard, il semble que les avantages liés à la défiscalisation seront plafonnés .Il s'agit d'une petite réforme compte tenu de son faible impact économique et de son caractère spéculatif .Selon nous, il faut supprimer cette défiscalisation qui fait du mal à la Guadeloupe. Il convient aussi pour rétablir la justice fiscale supprimer l'abattement spécifique des 30% qui enrichit les riches, réformer en profondeur les impôts locaux et l'octroi de mer. Le budget pour l'outre mer en général et de la Guadeloupe en particulier, continue à être peu transparent et peu lisible .Encore une fois, la réforme de la constitution financière s'est faite sans les Guadeloupéens que l'on continue à considérer comme mineurs. Elle reste l'affaire des hauts fonctionnaires et de la nomenclature de Paris. Ainsi, c'est le Préfet qui orchestre sa préparation en Guadeloupe et les collectivités Guadeloupéennes malgré quelques attributions n'interviennent pas ou fort peu. La Guadeloupe doit dorénavant être entendue quand il s'agit d'organisation de la République. Les interventions publiques doivent se faire dans la transparence afin qu'elles soient lisibles. Tel n'est toujours pas le cas.

P. NOIRTE

LA NATION

LE DOSSIER

POUR J.P. ELUTHER, « UN BUDGET INJUSTE, INSINCÈRE ET DANGEREUX ».

Rédaction : Que Pensez vous du projet de loi de finances pour 2006 ?

JP Eluther : Il s'agit d'un budget d'une rare insincérité car il est traditionnel en France pour les gouvernants de droite et de

gauche d'utiliser toutes sortes de procédés pour rendre difficile la transparence des comptes publics. Tout d'abord les hypothèses économiques sont très osées alors que la plupart des experts s'attendent à 1,8% de croissance tandis que le Gouvernement table sur 2,5%. Si cet objectif n'est pas atteint, alors c'est la prévision de recettes qui ne sera pas respectée avec toutes les conséquences que l'on peut attendre. Ensuite ce budget est truffé d'astuces en vue de masquer des dépenses. La rigueur, n'est qu'apparente car diverses mesures ont été prises, gonflant les dépenses, mais sans que cela ne transparaissent dans les chiffres. D'abord, les allègements de cotisations sociales de la loi Fillon sont désormais comptabilisés non pas en dépenses mais en moindres recettes. Le surcoût pour 2006 (1,8 milliard d'euros) n'affecte donc pas la fameuse norme de stagnation des dépenses de l'État. Sans cela, les dépenses 2006 auraient accusé une hausse en volume de 0,5%.

En outre, des mesures de "débudgétisation" sont envisagées : près de 4 milliards d'euros de dépenses d'infrastructure devraient être financées par les recettes des privatisations des autoroutes ainsi que 1 milliard pour la recherche et 0,1 milliard pour le patrimoine culturel. Si l'on totalise l'ensemble de ces opérations, les dépenses en volume pourraient progresser de près de 2% (près de 3,8% en valeur).

Rédaction : Feriez vous les mêmes remarques s'agissant plus particulièrement du budget de l'Outre mer ?

JP Eluther : La situation est encore plus grave. La réforme de la loi de finances censée donner plus de transparence n'a fondamentalement rien changé. La mission outre mer nom savant donné aux crédits du ministère des DOM ne fait guère que reprendre les dépenses du ministère. Cela veut dire qu'elles ne représentent que 30% des dépenses publiques en Guadeloupe ce qui est peu. La transparence n'est pas au rendez vous pour l'outre mer car les gouvernants refusent comme le dispose le droit international de faire la lumière sur la contribution des guadeloupéens et des français dans le domaine du financement des dépenses publiques. Pour que la transparence soit réelle il est indispensable de constituer une mission interministérielle Guadeloupe.

Rédaction : Vous dénoncer avec beaucoup de vigueur la réforme de l'impôt sur le revenu ?

JP ELUTHER : La réforme Villepin a été faite pour les riches. Les libéraux au pouvoir ne se préoccupent que du porte monnaie des classes riches qu'ils représentent et non de celui des gens modestes qui constituent la majorité dans notre pays. La

diminution du nombre de tranches, l'abaissement à 40% de la tranche maximale, la suppression de la déduction de 20% et le plafonnement à 60% de leur revenu de la contribution fiscale minore l'impôt des riches .La fiscalité est de plus en plus proportionnelle et non progressive ce qui est contraire à l'idée que je me fais de la solidarité. Je dénonce cette réforme choquante et profondément injuste.

Rédaction: Vous contestez aussi les oublis concernant l'outre mer?

JP ELUTHER : Le Gouvernement ne s'attaque pas au scandale des injustices fiscales et de revenus chez nous. Il maintient l'abattement spécial de 30% propre aux DOM qui permet aux revenus élevés de minorer leur impôt .Il confirme la défiscalisation appuyés en cela par les parlementaires et les partis de gauche et de droite au motif qu'elle a apporté ou apportera activités et emplois supplémentaires. Ces doctes affirmations ne sont pas confirmées par la réalité. La croissance est insuffisante, le chômage se maintient à un niveau élevé et les dépendances financières se renforcent. La défiscalisation favorise la spéculation des riches et le contrôle de notre pays par des capitaux étrangers. Quant aux impôts locaux, leur montant croit régulièrement et ils restent profondément injustes. Il faut à notre pays une autre loi de finances pour assurer un développement solide et une réelle solidarité.

J. RADEGONDE

INTERNATIONAL

LA RÉFORME DE L'ONU

Depuis l'invasion américaine de l'Irak et les changements intervenus dans le monde, le rôle et l'avenir de l'ONU sont en jeu. Un des fondements de l'Organisation mise en place en 1948 était justement d'empêcher des actions militaires unilatérales et de permettre une gestion collective du monde par les peuples. L' ONU avait été à l'origine une plateforme pour gérer les conflits aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Certes, la question des rapports de forces entre les deux grandes

superpuissances de l'époque, les États-Unis et l'Union soviétique, dominait l'agenda et dans une large mesure, l'ONU a été construite sur cette base, comme par exemple par la mise en place du Conseil de sécurité avec cinq membres permanents venant des pays occidentaux à l'exception de la chine, disposant d'un droit de veto. Les autres pays s'accommodaient ou se résignaient devant cette situation, en estimant avoir une petite place de temps en temps en tant que membres de l'Assemblée générale ou de membres élus au Conseil de sécurité. Pour plusieurs, cette situation bancaire était « mieux que rien », car elle permettait au moins d'avoir le droit de parole. Cinquante ans plus tard cependant, le monde a radicalement changé. Une seule superpuissance domine la scène. L'hégémonie américaine est sans partage. Certes d'autres États disposent de capacités économiques et politiques, mais ne font pas le poids devant l'hyper puissance américaine. S'ajoute à cela une situation où de nombreux États sont relativement mis de côté par de grands acteurs économiques et politiques, notamment les entreprises transnationales. L'État associé à la nation qu'on a connu pendant des décennies n'est plus le seul et dans bien des cas n'est plus le principal acteur des relations internationales. Par ailleurs, des nations sans États généralement petits dont on ne parle jamais (voir la Guadeloupe) sont sommées de s'intégrer aux États qui les administrent sans aucune protestations malgré les dispositions contraignantes du droit international. La question de l'utilité et donc de la réforme de l'ONU s'impose. C'est de ce point de vue la conviction du Secrétaire général Koffi Annan qui a proposé un projet de réforme.

En effet, l'ONU a encore un rôle à jouer. La Charte, la Déclaration universelle des droits humains et d'autres documents fondamentaux comme la déclaration universelle sur la diversité culturelle restent des références essentielles qui indiquent la volonté ou l'espoir de construire un monde meilleur dirigé ensemble par tous. Mais, il faut constater que l'ONU n'est plus le lieu où les vraies décisions sont prises. Dans le domaine des droits, la situation mondiale piétine, car la réalité est que de nombreux États continuent de bafouer les droits fondamentaux de leurs citoyens, des étrangers qui y sont installés et de ceux dont ils ont la charge parce qu'encore territoires non autonomes. La mise en place du Tribunal pénal international aurait pu, dans une certaine mesure, changer cette donne. Mais le fait que les États-Unis et d'autres en secret en nient la validité mine l'importance de cette institution. Dans bien des cas donc, ce sont les mouvements sociaux et leurs grandes mobilisations qui ont permis d'avancer sur ce terrain, davantage que l'ONU. Par ailleurs, au tournant des années 1980 sous l'impulsion des États-Unis et de l'Union européenne, les politiques néolibérales se sont imposées un peu partout dans le monde. Au sein du système

international, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont devenus des outils indispensables pour imposer ces politiques avec les conséquences catastrophiques que l'on connaît aujourd'hui. Bien que ces institutions disposent d'un statut spécifique au sein du système de l'ONU et sont régies par d'autres règles, l'ONU est devenue de facto partie prenante de cette évolution. Les Sommets sur le développement social et économique que l'ONU a organisé régulièrement depuis vingt ans n'ont pas contesté directement le virage néolibéral. Cette idéologie subordonne les droits sociaux et humains à la « logique du marché » interprétée par les Occidentaux et impose au-dessus de toute considération les « droits » des investisseurs et des grands opérateurs économiques. Bien sûr, le discours dominant dans l'appareil de l'ONU est qu'il faut « humaniser » la mondialisation néolibérale, mais les résultats ne sont pas très convaincants. La FAO qui est l'institution de l'ONU qui s'occupe de sécurité alimentaire et d'agriculture est devenue un instrument qui fait principalement la promotion de l'agrobusiness. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) « encourage » les États à développer des partenariats public/privé dans la santé et l'éducation. Quant aux situations de conflits et de violations ouvertes des droits, l'ONU n'a pas réussi à dénouer la plupart des crises, comme par exemple la question de l'occupation des territoires palestiniens par Israël et les migrations dans le monde qui masquent d'inadmissibles comportements de la part des pays qui accueillent les migrants. Beaucoup insistent pour dire que l'ONU est un énorme chaos qu'il faut redresser.

Pour éviter que le monde ne soit exclusivement l'affaire des Américains et de leurs alliés européens, une réforme profonde s'impose. Elle implique tout d'abord la remise en cause du monopole de la parole qui est donné aux États-nations. Il ne faut pas oublier la déclaration initiale de l'ONU il y a 60 ans commençait par « Nous les peuples ». Aujourd'hui beaucoup de peuples qui n'ont pas d'État et de groupes sociaux exclus de facto par leurs gouvernants réclament cette parole. Ils rejettent dans leur vaste majorité, les politiques néolibérales et le non respect de la diversité culturelle. Ils veulent que les responsables d'atrocités soient sanctionnés et que les droits humains passent en avant du commerce, du libre-échange et de l'égo de certaines nations. Ils veulent que les biens essentiels à la survie de l'humanité soient considérés publics et universels. Les aliments, l'eau, l'air, l'éducation, la culture, la santé, le logement ne sont pas des marchandises. Ils veulent que la diversité culturelle soit préservée et que les manquements soient sanctionnés. Dans le fond, l'appel de l'ONU de 1948 est devenu le drapeau des mouvements sociaux et des ONG qui réussissent à réaliser de grandes mobilisations et de grands

moments de rassemblement et de pression comme le Forum social mondial. Ces mouvements ou ces coalitions de mouvements rêvent d'une autre ONU où cette voix des peuples aurait sa place. Ensuite, il faut modifier le conseil de sécurité qui ne peut être l'affaire d'un groupe minoritaire d'États. Le monde doit être administrée collectivement par tous les pays notamment dans le domaine économique et social. La puissance ou l'ancienneté ne doivent être les critères pour diriger. De plus, il faut impérativement encadrer les peuples et les communautés qui n'ont pas d'État et qui sont administrés par des États extérieurs. Aujourd'hui sous le couvert d'acceptation par une majorité exprimée sans consultation et d'application à leurs peuples de leurs droits individuels, se pérennisent des pratiques et une démagogie graves qui les empêchent de s'administrer eux-mêmes. Enfin le droit international doit s'imposer à tous les États et les manquements sanctionnés. La réforme présentée récemment par le Secrétaire général de l'ONU était bien éloignée de ces vœux. Pourtant son examen a été renvoyé à une autre session. **Le combat pour un monde plus juste, plus solidaire et dirigée par tous doit continuer.**

A. JEREMY

CULTURE ET VALEURS

LES ÉCRIVAINS GUADELOUPÉENS (2)

Un Pays, une Nation, n'existent que grâce à ses écrivains qui expriment sa manière de vivre, de penser, ses craintes et ses espoirs. Si la Guadeloupe et les Guadeloupéens sont mal dans leur peau, c'est que l'on a organisé l'oubli de leur histoire et la séparation entre le peuple et ceux qui pensent. Pour mettre un terme à ce génocide culturel, nous publions à partir de ce numéro un panorama des écrivains de notre pays qui s'étendra sur plusieurs semaines.

Paul Niger

Paul Niger est le pseudonyme d'Albert Béville, né le 21 décembre 1915 à Basse-Terre (Guadeloupe). Il est le dernier enfant d'une famille de huit enfants (son père, Raoul Béville, est l'un des deux premiers avocats de race noire à la Guadeloupe). Le jeune Béville, orphelin à quatre ans, fait ses

études primaires à Basse-Terre, secondaires à Pointe-à-Pitre et supérieures à Paris. Docteur en droit, il est breveté de l'ENFOM (l'École Nationale de la France d'Outre-Mer est pour lui un moyen de connaître l'Afrique), avec des certificats de lettres et d'anglais. Mobilisé en 1939 comme Aspirant, il fait la campagne de France et reçoit la croix de guerre. Démobilisé, il retrouve Guy Tirolien, un ami d'enfance, avec qui il partage une forte attraction pour l'Afrique. La révélation qui les secoue en 1940 est la lecture du Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire (paru en 1939 dans la revue Volontés, distribuée sous le manteau). Césaire étant isolé aux Antilles, les groupes afro-antillais de Paris - dont Senghor, Paul Niger et Tirolien sont les animateurs clandestins - donne le ton à la littérature nègre née de la guerre. Cette prise de conscience prolétarienne et raciale provoque une rupture avec la philosophie assimilationniste de la littérature antillaise classique. Révolté contre les injustices sociales, le système capitaliste-féodal des Antilles et les excès du colonialisme en Afrique, le poète crie et chante son indignation (Initiation, poèmes écrits entre 1944 et 1946), mais le fait qu'il place momentanément une partie de son espoir en Afrique l'empêche de verser dans une attitude négativiste. Dès ses premiers poèmes publiés (1944-45), Albert Béville prend le pseudonyme de Paul Niger, conscient que le poète pouvait dire des choses que le droit de réserve de l'administrateur des colonies lui interdisait. En Afrique où le capitalisme n'était pas encore ancré, une formule économique originale pouvait être trouvée. Il pensait que le continent allait vers l'indépendance politique et la création d'une grande Nation Noire. Dès la fin de 1946, dans un long tract, il alerte les Antillais en place et dénonce la mystification et l'absurdité que cache la départementalisation. Il est bien placé pour le faire puisqu'il est nommé Rapporteur au sein de la Commission du Conseil d'État chargée de rédiger les décrets d'application. Il connaît toutes les supercheries des ministères représentés telle, par exemple, des lois de la sécurité sociale qui devaient être appliquées insensiblement et sur une période de quinze ans au moins, sauf en ce qui concerne les allocations aux vieux travailleurs ("aucun danger, la moyenne d'âge est de 35 ans aux Antilles"). Albert Béville adhère au Rassemblement Démocratique Africain et, comme ami de tous les leaders africains turbulents, l'Administration est impuissante à prendre des sanctions contre lui. Au Congrès Mondial des Écrivains et Artistes noirs à Rome en mars 1959 il rencontre Édouard Glissant qui vient de recevoir le prix Renaudot (1958) pour La Lézarde. Le compte-rendu du Congrès - paru dans Présence Africaine, dont Niger/Béville est membre fondateur depuis 1946 - est, selon lui, timide. En 1958 et 1959, il représente la Fédération du Mali (Soudan-Sénégal) à Paris et, de la fin de l'année 1959 jusqu'en 1960, il est Inspecteur

Général des Affaires Administratives et Président-Directeur de l'Office de Commercialisation Agricole du Sénégal. À Paris, Albert Béville fonde, avec E. Marie-Joseph et Édouard Glissant, le Front des Antilles-Guyane pour l'Autonomie dont le succès est concrétisé par la participation des Antillais de France aux meetings de 1960. Au Congrès inaugural du Front des Antilles-Guyane pour l'Autonomie des 22 et 23 avril 1961, il est chargé du rapport politique, et écrit la brochure Les Antilles et la Guyane à l'heure de la Décolonisation. En juillet 1961, cette brochure est saisie, le Front est dissous et Béville est rétrogradé administrativement. De 1956 à 1961 il écrit des articles politiques et économiques pour la presse allemande, américaine et belge, et dans des revues telles Esprit et Partisans. Plusieurs brochures sur les problèmes de la Caraïbe et d'une Fédération possible des Antilles sont éditées et saisies. En 1961, Albert Béville est interdit de séjour aux Antilles. Il est refoulé au départ d'Orly vers l'Afrique. Trompant la surveillance policière dont il est l'objet, il prend le Boeing tragique du 22 juin 1962 qui s'écrase en Guadeloupe sans que l'on sache pourquoi.

Oeuvres principales:

Les Puissants. Paris: Éditions du Scorpion, 1959.

Les Grenouilles du Mont Kimbo. Paris: Maspero / Présence Africaine, 1964.

Les Antilles et la Guyane à l'heure de la Décolonisation. Paris: Éditions Soulanges, 1961.

"L'Assimilation, forme suprême du colonialisme." L'Esprit 305 (avril 1962): 3-17.

Daniel Maximin

Daniel Maximin est né à Saint-Claude (Guadeloupe) le 9 avril 1947. Sa famille s'installe en France en 1960. Après des études de lettres et de sciences humaines à la Sorbonne, Maximin devient chargé de cours à l'Institut d'Etudes Sociales et professeur de lettres à Orly. De 1980 à 1989, il est directeur littéraire aux Éditions Présence Africaine et producteur de l'émission «Antipodes» sur France-Culture. En 1989, il retourne en Guadeloupe comme Directeur régional des affaires culturelles. Revenu à Paris en 1997, il est chargé d'organiser la célébration nationale du 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Il est actuellement Conseiller à la Mission pour les Arts et la Culture au Ministère de l'Éducation nationale.

Oeuvres principales:

L'Isolé soleil. Paris: Seuil, 1981.

Soufrières. Paris: Seuil, 1987.

L'Ile et une nuit. Paris: Seuil, 1995.

Tu, c'est l'enfance. Paris: Gallimard (Haute Enfance), 2004.

Poésie:

L'Invention des Désirades. Paris: Présence Africaine, 2000.

Nouvelles:

"Les Antilles à l'oeil nu". Une Enfance d'ailleurs, 17 écrivains racontent. Textes recueillis par Nancy Huston et Leïla Sebbar. Paris: Belfond, 1993.

"Dissidences". Paradis Brisé, nouvelles des Caraïbes. Collection Étonnants Voyageurs. Paris: Hoëbeke, 2004: 145-169.

Jean Juraver

Jean Juraver est né le 4 mai 1945 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Écrivain, poète, historien, journaliste et enseignant, Jean Juraver est titulaire d'un bac littéraire et d'une maîtrise d'anglais. Il a enseigné dans un lycée en France, deux collèges en Espagne et plusieurs collèges et écoles primaires de la Guadeloupe. Musicien, il a joué de la guitare basse dans un groupe de free jazz. Il enseigne la flûte à bec depuis une vingtaine d'années dans des écoles primaires de la Guadeloupe. Grand voyageur, il a séjourné dans de nombreux pays: Angleterre, Canada, Côte-d'Ivoire, Cuba, Espagne, États-Unis, Ghana, Maroc, Portugal, Togo, Vénézuela.

Oeuvres principales:

"Présence antillaise", poème dans Présence Africaine (1976).

Le sang du cactus. (ensemble de poèmes destinés aux enfants) Paris: La Bruyère, 1984.

Dé mo kréyol. (poème) Ribemont sur Ancre: Centre International des Arts et Lettres, 1991.

"Nou tout sé moun vini" et "Le débarcadère". Anthologie de la poésie mornaliennne. Morne-à-l'Eau: ALIAGE, 2002: 90-92

Contes créoles. (illustrations de Sophie Mondésir, traduction en créole de Sylviane Telchid) Paris: Présence Africaine, 1985.

"Lepapillon d'Amidou" (conte), adaptation de Marie-Hélène Berne, illustrations de Yvon Monnier et Françoise Dufour. Cayenne: les Deux fleuves, 1991, 10 pp.

"Ti Jan Adiga rivé ni bikan", conte paru dans Bwa pou nou alé. Tèks é jé kréyol pou mèt é zélèv lekòl, de Sylviane Telchid. Pointe-à-Pitre: Jasor, 2002: 55.

Contes et fables afro-antillaises. Paris: Présence Africaine (à paraître, décembre 2003).

Anse-Bertrand: une commune de la Guadeloupe, hier, aujourd'hui, demain. (avec Michel Éclar) Paris: Khartala, 1992.

E. E

LA NATION

SANTE ET TECHNOLOGIE

VICTOIRE SUR LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS ?

La première étude d'envergure testant un vaccin contre le cancer du col de l'utérus montre son efficacité à court terme dans 100% des cas, a annoncé jeudi la firme pharmaceutique Merck & Co., dont les actions ont progressé de près de 6% à la bourse de New York. Gardasil, vaccin de Merck fabriqué par génie génétique, arrête l'infection lorsque celle-ci est due à deux papillomavirus humains, parmi la centaine qui existent, les HPV 16 et 18. A eux deux, ces virus sexuellement transmissibles sont à l'origine de 70% des cancers du col. D'autres types de HPV peuvent aussi être à l'origine de cancers du col de l'utérus et de verrues génitales douloureuses. Environ 20 millions d'Américains sont porteurs d'une forme de HPV. Le dernier stade de l'étude testant le Gardasil comprenait 10.559 femmes en période d'activité sexuelle, âgées de 16 à 26 ans, habitant les Etats-Unis et 12 autres pays. Aucune d'entre elles n'étaient infectée par un des deux virus. La moitié ont reçu trois doses vaccinales pendant six mois, l'autre moitié un placebo. Parmi celles qui étaient indemnes du virus après six mois de suivi, aucune de celles qui avaient reçu le vaccin n'ont développé de cancer du col ou de lésions précancéreuses deux ans plus tard, alors qu'elles étaient 21 dans le groupe placebo. "Obtenir une efficacité à 100% est quelque chose de très rare", a déclaré à l'Associated Press le Dr Eliav Barr, qui dirige le développement clinique du Gardasil. "Nous allons sabler le champagne!" L'étude, qui est financée par Merck, devait être présentée officiellement vendredi lors d'une conférence de la Société américaine des maladies infectieuses (IDSA).

Une seconde étude, qui concerne des centaines de femmes supplémentaires, a montré qu'après une simple dose de Gardasil, le vaccin était efficace à 97%. Cette étude n'a retrouvé qu'une femme parmi les 5.766 étudiées qui ait développé un cancer du col dans le groupe vacciné, contre 36 dans le groupe placebo. De l'avis du Dr Barr, ce résultat de 97% de succès est plus proche de la réalité, les patientes pouvant oublier leur injection ou leur suivi. "Je considère ce résultat comme une formidable avancée", a déclaré de son côté le Dr Gloria Bachmann, directrice de l'Institut de santé des femmes, dans le Nouveau Brunswick (Canada). Selon elle, le diagnostic d'infection était source d'anxiété pour les femmes qui craignaient un cancer du col.

Le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde et le premier reconnu par l'OMS comme étant attribuable à 100% à une infection. Il provoque chaque année 230.000 décès dans le monde et 500.000 nouveaux cas (80% dans les pays en développement). En Europe, 65.000 femmes en souffrent et on recense environ 25.000 nouveaux cas par an, avec une mortalité de 4,7%. Le principe de la vaccination thérapeutique, qui est une forme d'immunothérapie, est d'induire une réponse immunitaire contre une partie des cellules tumorales ciblées (antigène tumoral). Cette réponse se traduit en particulier par la production de "cellules tueuses" capables de détruire très spécifiquement la tumeur.

A.D.

UN SITE DE TÉLÉPHONIE MOBILE FONCTIONNE AU SOLAIRE ET AU VENT

Un site de téléphonie mobile alimenté en énergie solaire et éolienne et présenté comme le premier de ce type en Europe a été inauguré mercredi à Lagardelle-sur-Lèze (sud de Toulouse) par Bouygues Télécom.

L'antenne, haute d'une trentaine de mètres et située à environ 300 mètres de deux habitations isolées du village, est dotée de 9 micro-éoliennes et de 76 mètres carrés de panneaux solaires à ses pieds. "Ce système évite la construction de lignes électriques d'alimentation coûteuses et peu esthétiques, et va permettre, à terme, un meilleur maillage des zones rurales non encore couvertes par notre réseau", a expliqué Stéphane Gaillet, directeur régional Réseau Sud-Ouest de Bouygues Télécom. Solaire et éolienne fournissent respectivement 65% et 35% des 1.300 watts/heure nécessaires, et le site, mis en service en novembre 2004, "a fonctionné en totale autonomie après 3 mois de réglage", a-t-il précisé.

Ce prototype a coûté 300.000 euros, le double d'un site alimenté classiquement, mais ce prix est bien sûr appelé à baisser en phase d'installation en série.

A.D.

HUMOUR



LISEZ ET FAITES LIRE LA NATION.

SUIVEZ L'ACTIVITE DE LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE EN VOUS RENDANT SUR SON SITE INTERNET(<http://guadeloupeconvention.typepad.com>) OU EN TELEPHONANT AU : 0690488641



POUR DONNER UNE NOUVELLE CHANCE À LA GUADELOUPE, REJOINDRE UN PARTI ATTACHÉ AUX PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE ET DÉTERMINÉ À DÉFENDRE EN TOUTES CIRCONSTANCES LA GUADELOUPE , ADHÉRER A LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, EN LIGNE OU EN NOUS ÉCRIVANT AU 22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC OU PAR COURRIEL : (guadeloupeconvention@wanadoo.fr).

LA NATION

22 BIS RUE ALEXANDRE ISSAC POITE A PITRE

FONDATEUR : CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE

DIRECTEUR DE LA REDACTION /REDACTEUR EN CHEF : JEAN PAUL ELUTHER

RÉDACTION : ELUTHER ENA ; J. CUVELIER ; PAUL NOIRTE ; J.RADEGONDE ;

LA NATION